

Café-débat « Internet, un espace public comme les autres ? »

COMPTE RENDU DES ECHANGES

le 24 avril 2023 de 18h à 20h au Taille Crayon à Villeurbanne



1 - Rappel du contexte

Les cafés-débats sont des rendez-vous organisés par le Conseil de développement (CdD) pour débattre avec les habitants de l'évolution des espaces publics et de leurs expériences au fil de temps (passé, présent, futur), dans un cadre convivial autour d'un café.

Le café-débat « Internet, un espace public comme les autres » portait sur les questions suivantes :

- Quel impact internet et les réseaux sociaux jouent-ils dans nos vies quotidiennes et sur l'avenir de nos usages dans l'espace public ?
- Remettent-ils en cause nos interactions sociales sur l'espace public? Nous détournent-ils des espaces publics physiques ?

Cela repose-t-il la question de nos droits démocratiques sur l'espace public ?

Définition de l'espace public/espaces publics

L'espace public au singulier, on évoque généralement le lieu du débat politique et de la confrontation des opinions privées. C'est l'espace ouvert, médiatique mais aussi numérique, où s'opère une pratique démocratique et une circulation des divers points de vue.

Les espaces publics, au pluriel, désignent quant à eux les endroits physiques accessibles au public, arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues, des places, des parvis, des boulevards, des jardins et des parcs, des plages, des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux. Ils constituent le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité d'une part et de la gratuité d'autre part

L'espace public désigne le réseau des endroits qui permet une libre circulation. De plus en plus réduits, privatisés, standardisés et contrôlés, ils font l'objet d'une reconquête spatiale, politique, esthétique et de gestion (partenariat public-privé) d'autant plus importante que la notion s'étend aujourd'hui à des espaces qui relèvent du droit privé (centre commercial) mais qui, très fréquentés, deviennent des lieux majeurs de la vie sociale et publique.

L'introduction du café débat a été réalisée par Leyla, membre du CdD. Cette instance permet pour recueillir la parole citoyenne sur des sujets qui occupent le champ de compétences la Métropole mais aussi et surtout les citoyens. Trois fois par an, des assemblées citoyennes sont organisées et permettent de remonter les problématiques des habitants de la Métropole. Le sujet des espaces publics a été remonté, sur des questions de partage, salubrité, sécurité, aménagement. Comment aller vers un espace public apaisé et inclusif ?

Les 3 cafés-débats permettront d'échanger sur l'évolution de l'espace public au présent, dans le passé et dans le futur. L'objet de ce café-débat est dédié au futur des espaces publics en prenant notamment en compte l'intégration de l'usage prépondérant du numérique dans nos vies.

Deux intervenants ont été invités pour échanger : Yves Marry, Délégué général de l'association « Lève les yeux » et Anne-Laure Meriau, Urbaniste, Trésorière du Conseil des urbanistes, sur les enjeux urbains / usages et aménagement de l'espace public. Leyla, membre du CdD, Amandine Toussaint et Boucif Khalfoun de la Métropole de Lyon ont animé le débat.

2 – Échanges avec l'association Lève les yeux



L'association Lève les yeux localisée à Marseille anime des ateliers de sensibilisation sur la dépendance des écrans (effets, causes, économie de l'attention etc..) pour les enfants, les jeunes, les parents, les adultes. Florent

Souillot et Yves Marry ont par ailleurs écrit un livre en 2022 « *La guerre de l'attention, comment ne pas la perdre ?* », édition L'Echappée.

Ce travail a permis d'explorer l'espace public et démocratique face aux réseaux sociaux, à la numérisation du monde. L'association intervient auprès d'adolescents dont le principal accès aux informations est désormais via les réseaux sociaux. L'espace public numérique se résume à des plateformes numériques : Twitter, Instagram, Facebook, Linkedin. Ces plateformes ont un impact sur la vie démocratique, c'est-à-dire les élections ou encore le Brexit avec des stratégies d'influences en ligne. La domination de grandes entreprises privées pose question

sur notre souveraineté. Le lien avec l'espace public physique est un sujet important, moins en lien avec le travail de l'association mais qui les intéresse.

Est-ce que l'espace public numérique est inclusif pour prendre part au débat public ?

En partie oui, l'inclusivité et le débat public était l'utopie d'internet. Cela a permis à des personnes de se constituer en collectif, en groupe. Au regard du débat public actuel, ces espaces publics numériques sont détenus par des entreprises privées. Pour être visible sur Facebook, il faut de l'argent ou aller au clash. La structure du débat public va ainsi renforcer les acteurs privés qui ont les moyens ou ceux qui rentrent en confrontation, polémiques. Par exemple, l'opération de la société Cambridge Analytica a permis l'élection de Donald Trump en ciblant des informations qui ont été diffusées à des électeurs. Des mécanismes des GAFAM posent également des problèmes. Malheureusement l'espace public ouvert, de débat et inclusif est une utopie.

Réactions

Par un tour de table, les participants ont témoigné avoir utilisé internet aujourd'hui pour la dernière fois entre 5 min et 1h avant de commencer le café-débat.

Certains participants rappellent qu'internet est un outil omniprésent et qu'il est difficile de s'en défaire. Internet a provoqué une révolution comme pour se géolocaliser ou la possibilité d'échanger avec des personnes qu'on n'a pas vu depuis dix ans. Cependant, la détox d'internet est désormais recherchée.

Plusieurs participants partagent leur déception d'internet, qui est un espace public très dangereux. Des fausses informations peuvent être diffusées, il est difficile de vérifier les sources. Une personne pensait qu'internet allait permettre une ouverture, mais il déplore le manque de gardes fous. Les GAFAM vont au-delà de ce que les citoyens peuvent imaginer : les constats sont établis mais il déplore le manque de solutions.

Plusieurs participants s'interrogent sur le tri des informations proposées par Internet. Les jeunes ont du mal à faire la part des choses, mais pas seulement. Des personnes âgées ou des enseignants s'informent désormais via les réseaux sociaux plutôt que par les journalistes, comme le Monde. Un participant a observé une évolution depuis 1975 : l'information était recherchée à la bibliothèque tandis qu'aujourd'hui, elle est partout. Il est nécessaire de faire le tri. À la bibliothèque, un mode d'emploi, une classification permet de rentrer dans



différents sujets tandis que sur les réseaux sociaux, les citoyens subissent au fur et à mesure les sujets proposés par l'algorithme. Sur internet, il faut choisir les canaux d'informations suivis et selon un participant cela n'amène pas plus de problématiques qu'avant

avec la télévision qui nécessitait aussi de sélectionner les chaînes regardées. Un participant regrette que dans sa jeunesse l'esprit critique était enseigné, il propose de le mettre au programme scolaire des plus jeunes.

Un participant se demande si avec les réseaux sociaux, est ce ne que nous sommes pas en train de massacrer la langue française. Un autre répond qu'il est content de bénéficier d'un correcteur d'orthographe.

Sur les réseaux sociaux, la posture change avec l'anonymat : certains osent dire plus de choses qu'en face d'une personne. Sur une place, il est possible de lever la main, mais personne n'écoutera. Sur internet, il est plus direct d'interpeller les personnes. Twitter est un déversoir : personne ne s'exprimerait comme cela dans l'espace public. Il faut néanmoins faire attention à ce chacun dit sur les réseaux, cela peut se retourner contre soi dans le futur. Auparavant l'écrit était vérité. Tandis que sur les réseaux sociaux, la durabilité des propos est plus forte qu'un café débat même s'il y a un compte-rendu. Dans 20 ou 30 ans, la responsabilité du propos d'aujourd'hui pourrait être pointée, sans prendre en compte la progression des avis.



L'association constate très nettement l'explosion du cyber harcèlement chez les plus jeunes et le développement de la haine en ligne. Ce sont des phénomènes massifs : ils ont toujours existé mais ont été décuplés avec internet et l'anonymat. Internet est une fracture humaine : il bouleverse nos vies, efface

nos identités et ouvre des champs possibles. La structure du débat public est médiée par la captation de l'attention : lors de ce débat en présentiel, les participants lèvent la main pour s'exprimer alors que sur internet il faut jouer sur les émotions (il faut être dans la conflictualité, car ils ont plus d'impacts médiatiques, de buzz). Si vous suivez les contenus proposés par YouTube, vous tomberez au bout de 6 vidéos sur des contenus complotistes.

Un participant développeur et utilisateur d'internet estime qu'il faudrait ajouter le contrôle et la temporalité de la manière dont est utilisé internet. Chaque réseau a différentes règles : Twitter est utilisé pour les disputes et confrontations, Facebook va faire relayer l'information d'amis en amis, Wikipédia va proposer un ensemble d'informations plus ou moins fournis en fonction de leurs intérêts, leurs compétences, leur politisation. Par exemple, certains comptes politisés sur wikipédia vont détailler des personnages de l'armée allemande de la Seconde Guerre Mondiale pour les valoriser et cela pose des questions éthiques. Discord permet d'écrire de grands messages.

Plusieurs participants estiment qu'il faut faire quelque chose pour protéger les citoyens d'Internet, même s'il est impossible de se passer de cet outil.

Comment se déconnecte-t-on des écrans, est-ce une réponse individuelle ou collective ?

Un grand malentendu est répandu à propos de la technologie numérique : collectivement la croyance est que la



technologie numérique est neutre. Or, elle peut partager des informations erronées ou alors contribuer à la manipulation d'individus. Les philosophes montrent que la technologie a des effets ambivalents, elle n'est pas neutre. Les créateurs d'internet ont voulu rechercher la puissance, l'efficacité. La vie quotidienne a gagné en

efficacité, mais internet a des conséquences incompressibles et largement supérieures tel que la déshumanisation, le débat démocratique, l'impact sanitaire, le manque de liens sociaux ou les impacts environnementaux. De la même manière que chacun individuellement peut faire des choix sur sa mobilité, prendre le vélo au lieu de la voiture, le train plus l'avion. L'avion coute 30 euros ou le train 200 euros car le kérosène des avions est moins taxé, mais tout le monde ne peut pas se le permettre. Il est aussi possible de faire des choix individuels pour se protéger d'internet, ces choix concernent chacun mais cela est utopique de considérer qu'ils vont tout résoudre. Les pouvoirs publics doivent agir. Le droit à la déconnexion est une demande tout comme le droit à non-connexion avec un service public maintenu.

Un participant témoigne qu'en vacances, la première chose que ses enfants font est de regarder s'ils captent la 4G. D'autres témoignent couper toute connexion pendant leurs vacances, comme on faisait avant : « des vacances sans télé », maintenant c'est « des vacances sans internet ». Un participant regrette la pratique de transmettre immédiatement les photos à chaque étape de ses vacances car au retour les gens n'ont plus rien à raconter à leurs proches.

À Marseille, dans un centre social, des colonies de vacances sont organisées avec seulement 1h de smartphone autorisé. Il s'agit d'une vraie désintoxication : les jeunes s'ennuient les premiers jours puis retrouvent très vite de nouvelles activités sans les écrans.

Faut-il des zones sans 4G dans l'espace public?

Oui, il en faut. Cependant, il est complètement utopique d'estimer qu'on aura le contrôle sur internet étant à géographie variable. L'addiction est très humaine. La puissance addictive des écrans est passée de 5h40 d'écran par jour (travail compris) à 10h en 2019. Ce poids addictif doit être mesuré afin d'être lucide : il faut que les pouvoirs publics nous en protègent.

Une participante témoigne qu'un proche n'a jamais voulu avoir de téléphone. Le jour où a été question de sa santé, les rendez-vous médicaux ne se faisaient que par téléphone ou par mail. Désormais, il faut prendre rendez-vous sur internet pour une carte d'identité à la mairie. Elle est pessimiste sur l'imbrication d'internet dans des espaces publics de citoyenneté car il est complexe de se déconnecter.

Les pouvoirs publics locaux ont un pouvoir important sur certains sujets. L'Etat ne peut pas passer à côté de la 5G par exemple pour une question de compétitivité. Pour une collectivité, résister à ne pas distribuer des tablettes en maternelles est moins difficile.

2 – Echanges avec Anne-Laure Mériau, urbaniste

Elle est urbaniste indépendante et trésorière au Conseil des Urbanistes qui milite pour la défense du métier et l'évolution du fonctionnement de la ville. Des Universités d'été sont ainsi organisées dans plusieurs villes. Lorsqu'elle intervient sur l'habitat ou la vie collective dans un quartier, dans un village, elle constate que les mêmes problématiques s'y retrouvent. Les urbanistes s'interrogent sur comment faire en sorte que les gens se rencontrent dans l'espace public. L'espace public est une colonne vertébrale entre la vie collective et vie privée. Il ne s'agit pas seulement d'aménager des espaces publics mais de considérer la société, leurs usages et leurs comportements. Comment faire pour que ces espaces correspondent aux attentes des citoyens : qu'ils soient des lieux collectifs et non pas individuels ?

L'espace public peut se définir comme un espace où l'on peut se déplacer, rester et qui peut susciter des émotions. Cet espace interagit avec l'environnement : en effet, plusieurs informations peuvent être collectées (champs de vision, bruits).

Réactions



Qui s'est arrêté récemment dans l'espace public pour faire une pause ou regarder autour de soi ?

Plusieurs participants témoignent être allés sur trois places (Maréchal Lyautey à la manifestation, sur la place Jean Macé ou la place du Jet d'eau). D'autres au parc de la tête d'or au cours de l'après-midi ou dans un

espace public à Villeurbanne.

Ensuite, les participants indiquent être plus ou moins rapide à se rendre sur internet lorsqu'ils sont dans l'espace public : de quelques secondes à quelques minutes ou heures. Certains arrivent à ne pas consulter internet lors de leurs déplacements. D'autres parviennent à ne pas toucher leur téléphone en randonnées tandis qu'un participant se demande comment il est possible d'entrer autant en relation avec les autres pendant une randonnée alors que cela n'arrive pas dans l'espace public (même si le fait de partager une même passion rapproche). Néanmoins, des participants témoignent entrer en interaction avec les autres dans l'espace public ou dans des bars.

Les espaces publics dépendent de notre perception : si nous le voyons comme un espace de rencontre il faut peut-être le susciter par un regard, un sujet.

Un participant estime qu'en ville les personnes souhaitent être tranquilles et ne pas être importunés. Néanmoins il faudrait obliger les personnes à se rencontrer. À la Part Dieu, lors de la réalisation d'une intervention vidéo sur l'espace public, les passants évitaient les membres du CdD qui allaient à leur rencontre pour échanger avec eux car ils craignaient une démarche commerciale.

Dans les espaces publics virtuels et réels, autant de débordements sont constatés par un participant. Un autre témoigne que dans la rue, il est assez époustouflé par le nombre d'aides spontanés qu'il reçoit en tant que personne à mobilité réduite. Il faut néanmoins se méfier car dans le cadre d'une simple aide qui peut cacher des comportements malveillants, il a porté plainte pour effraction et tentative d'extraction de son code de carte bleue.

L'urbanisation a joué un rôle sur le repli sur soi, mais aussi internet. Alain Damasio parle de « techno cocon » qui



public

Anne-Laure MERIAU, Urbaniste, Trésorière du Conseil des urbanistes, sur les enjeux urbains / usages et aménagement de l'espace

Anne-Laure MERIAU,

Urbaniste, Trésorière du Conseil des urbanistes, sur les enjeux urbains / usages et aménagement de l'espace public

nous enferme sur nous-mêmes. Sur internet, les usagers parlent avec des personnes avec qui nous sommes d'accord. Une baisse de l'empathie a été décrite par l'anthropologue Sherry Turkle dans le livre « Seul *ensemble* » paru en 2015, édition L'échappée. Manifester via des pétitions a peu d'effets, même si la mobilisation de la rue reprend du poil de la bête ces derniers temps.

Un participant confirme qu'internet génère de l'individualisme et de l'exclusion (fracture numérique et savoir) tandis qu'un autre estime qu'il a permis de rapprocher les familles.

Yves Marry confirme que l'accès au droit a baissé avec la dématérialisation sur internet.

Les participants évoquent le confinement qui a mis en relief une fracture numérique. Beaucoup d'enfants n'avaient pas accès à internet ou à un ordinateur chez eux : certains se demandent même comment ils faisaient avant. Les participants regrettent le manque de lien humain dans les services publics, qui a désormais largement recours à internet. La dématérialisation est un gain de temps et d'efficacité jusqu'à la survenue d'un problème. Les citoyens sont en recherche d'une personne physique à qui s'adresser pour les services publics (notamment les impôts) et de plus de contacts humains.

Comment réapprendre à avoir du temps ? Commencer recréer des espaces d'apaisement dans nos vies ? Comment encourager les gens à sortir de chez eux ?

Un participant témoigne qu'il ne fréquente pas le parc à côté de son domicile, car il n'a pas l'idée d'y aller sauf si des dégradations sont commises. Pourtant cet espace public est fréquenté, notamment à la sortie des écoles et par les chiens (qui viennent alors que cela est interdit).

Anne-Laure Meriau estime qu'il faut réaliser un gros travail sur la hiérarchisation des espaces publics : entre des espaces fonctionnels, pour se déplacer et des espaces apaisés. Tout est vitesse et bruit, très peu d'espaces bénéficient de la quiétude.



En Suisse, des jeux pour les adultes sont disposés dans l'espace public, alors qu'en France les aires de jeux sont réservées aux enfants. En France, les aires de jeux aménagées sont réservées aux enfants. À New York,

des tables pour les dames ou échecs sont mis à disposition dans les parcs et permettent à chacun de jouer avec des proches ou des inconnus. À Lyon, seul le skate-park génère du vivre ensemble mais il est nécessaire de savoir pratiquer ce sport, même si le spectacle est intéressant.. Un participant ajoute que place Lyautey, il est possible de jouer aux boules.

Un participant ajoute que des aménagements urbains sont pourtant réalisés, comme l'esplanade semi-piétonne de Bonnevay à Cusset qui est appréciée. Il est possible de s'asseoir, de se balader. Dans cet espace, les citoyens se sentent à l'aise. D'autres espaces ont évolué dans la Métropole : les quais, le cours Emile Zola, la friche des gratte-ciel à Villeurbanne, la place des Jets d'eaux. Un participant alerte que certains espaces publics ne sont pas accessibles à tous, lorsque le coût de parking est trop élevé pour ceux qui n'en ont pas les moyens. Un autre déplore que même si les marchés sont conviviaux, ils sont supprimés, comme à Grand Clément alors qu'ils permettaient de rencontrer les voisins.

Les e-commerce se développent avec des dark store, des dark kitchens qui impactent l'espace public. Comment nous nous adaptons ?

Anne-Laure Meriau constate que beaucoup de Food trucks se développent alors que beaucoup de restaurants ferment dans les quartiers. Est-ce une nouvelle façon de consommer, est-ce une question du prix ? L'art de manger dans la rue existe dans certains pays.

Un participant indique que la vente de glaces dans l'espace public génère du succès.

On constate que des citoyens ne consomment plus que sur internet. Ils se font livrer et ne bougent pas de chez eux. Cela pose des problèmes dans les immeubles et autour des commerces. La présence des livreurs implique de nouveaux usages/fonctionnements de l'espace public. Comment cohabiter avec des personnes qui n'utilisent qu'internet ?

La plupart des participants témoigne aimer faire le marché, diminuent leurs courses sur internet voire même pour certains boycottent les achats en ligne. Selon les participants, chaque citoyen a une responsabilité dans la ville et ses usages. Il ne faut plus créer de grands centres commerciaux en périphérie.

Les participants déplorent qu'internet ait généré une précarisation de certain métiers : les livreurs ne gagnent pas beaucoup d'argent par exemple.

3 - Conclusion

La Métropole rappelle que le CdD est une instance de la métropole qui peut interpeller les citoyens, mais aussi les élus. Que retenir comme message d'interpellation des élus ?

6 axes identifiés par les participants :

- Poursuivre les guichets d'accès au service public
- Développer l'esprit critique des jeunes
- Éduquer les enfants, les adultes, les élus aux évolutions numériques et aux dangers d'internet (comment s'informer ? se protéger sur internet et des fake news ?)
- Développer l'outil numérique sans oublier de mettre des freins, des sécurités pour les enfants ou les adultes.. La sécurité du réseau n'est pas toujours tenue.
- Protéger de l'addiction aux écrans. Leyla témoigne que dans les centres de loisirs limite Vénissieux/Moulin à vent, la problématique d'addictions des écrans est travaillée avec les parents et enfant
- Créer des lieux de rencontres, comme les jardins partagés



Anne-Laure Meriau

Urbaniste, Trésorière du Conseil des urbanistes.

L'urbaniste est confronté à la question des évolutions des comportements et il est embêté face aux évolutions de la société. Comment faire évoluer les espaces publics? Comment l'espace de l'adulte peut être aménagé? L'éducation a un rôle fondamental pour faire des choix

sur internet, pour chercher des informations.

L'urbaniste se demande comment influer sur les comportements : est-ce qu'un aménagement ou un événement fait bouger les gens ? Est ce qu'il ne faut pas démultiplier les événements, les actions ?



Yves MARRY,

Association Lève les yeux Lyon

Les débats comme celui du CdD ou les aménagements urbains sont importants pour maintenir le débat public. Il faut développer l'esprit critique, l'éducation. L'association Les Chevaliers du web sont basés à Lyon sur ces questions d'internet. Nous suggérons la prévention

sur le public (campagne d'affichage en discussion avec la Ville de Marseille, Lausanne l'a fait). Il faut également freiner les distributions de tablettes à l'école.